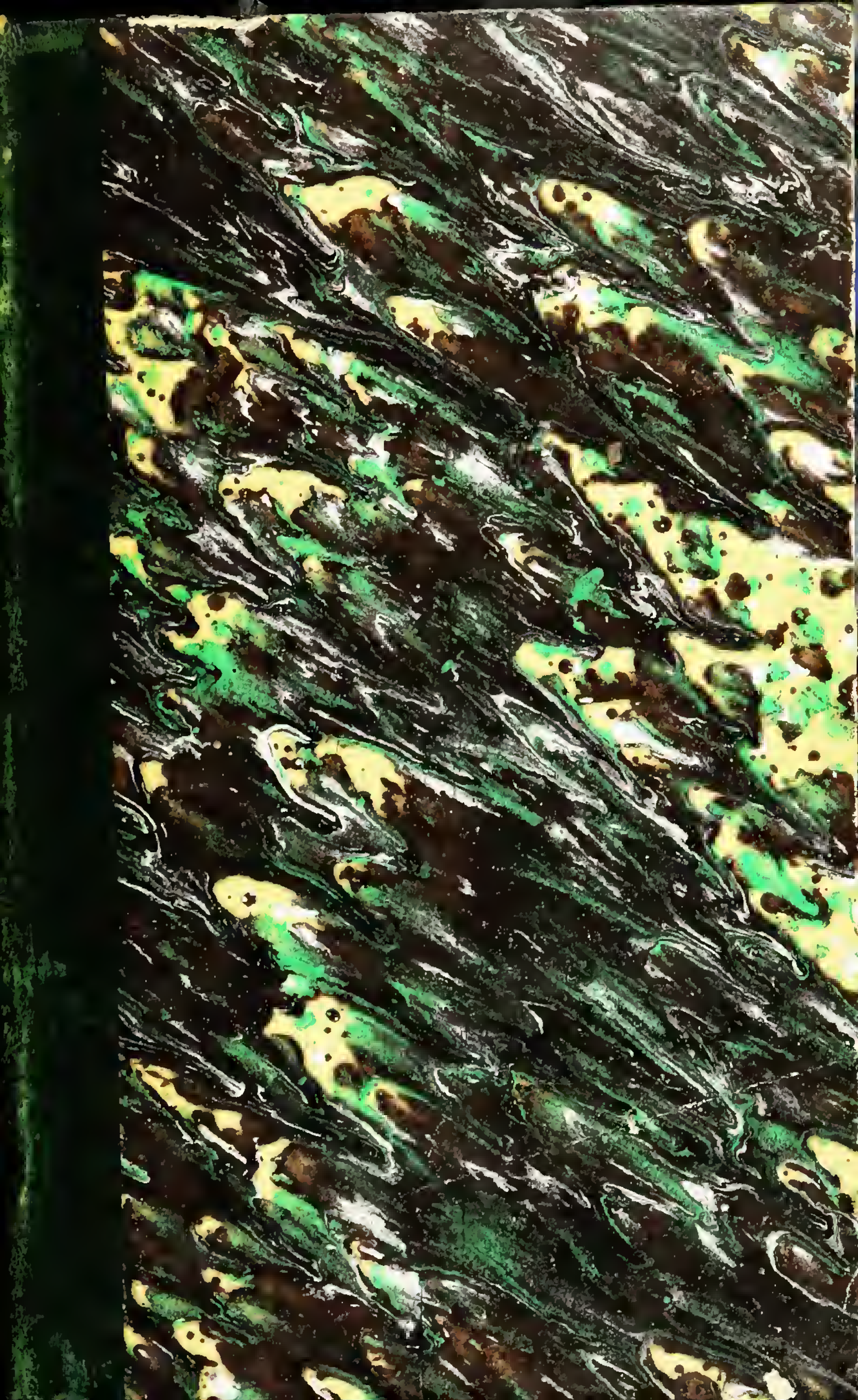
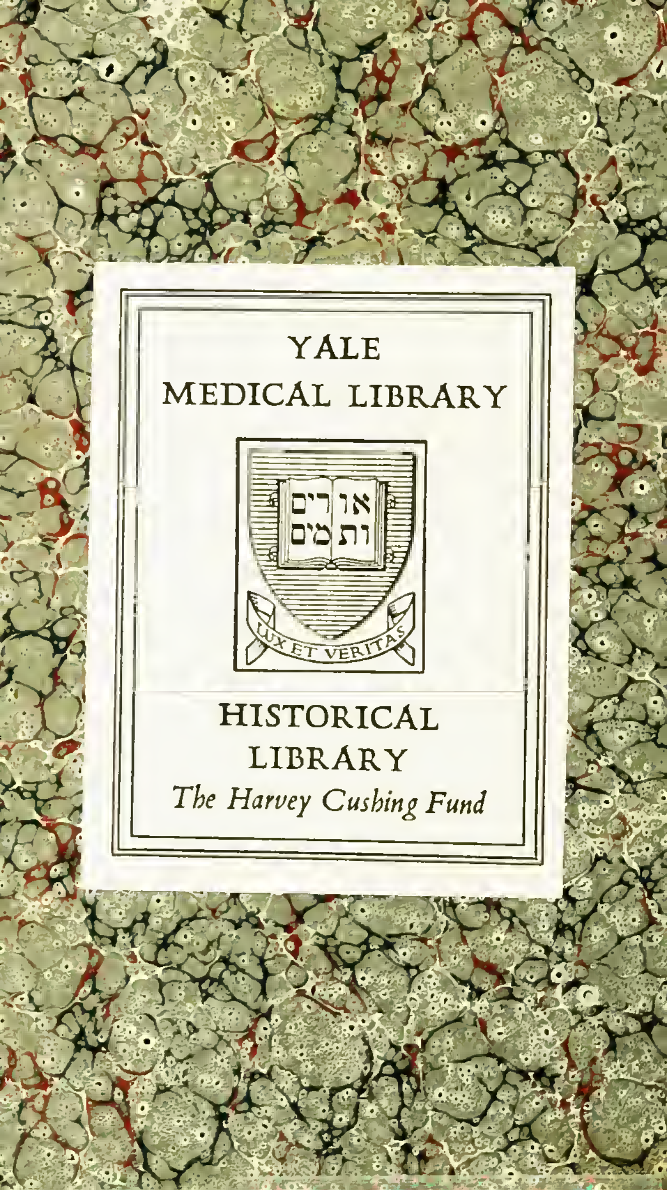
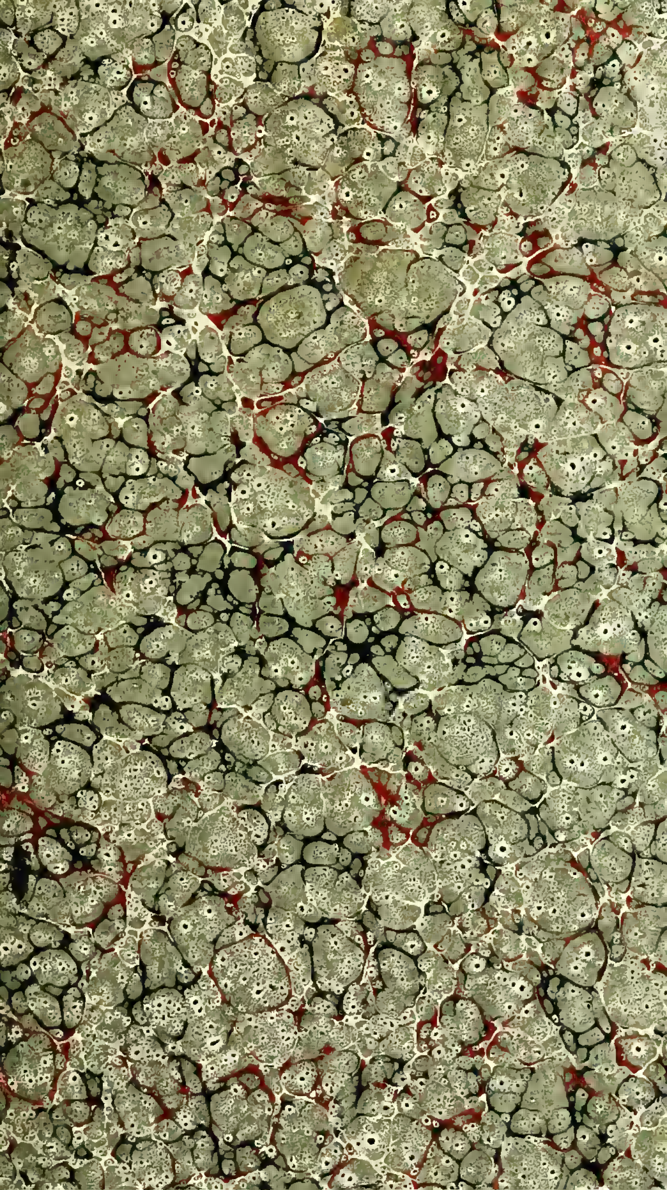



YALE
MEDICAL LIBRARY
אורים
ותמים
LUX ET VERITAS
HISTORICAL
LIBRARY
The Harvey Cushing Fund



MANUEL DES PARENS,

OU

LETTRE

A une mère sur les moyens préservatifs de la petite vérole, par l'inoculation du vaccin.

PAR J. J. BALLARD, MÉDECIN.

Un essai peut tromper, mais non l'expérience.
Hip. Aph. I.

A AUTUN,

Chez PIERRE-PHILIPPE DEJUSSIEU, Imprimeur
rue de l'Arbalete,

Et se trouve à PARIS

Chez CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins.

M. D. CCCI.



En publiant cette lettre, qui ne fut dans l'origine écrite, que pour une mère, je n'ai pas la prétention d'avoir à présenter des vérités nouvelles, ou qui n'aient pas été déjà pour la plupart annoncées.

Je me suis borné à renfermer dans un cercle plus étroit, les faits les plus essentiels, observés par les Auteurs, et que j'ai moi-même répétés, de concert avec mes confrères ; et si la briéveté de mon travail peut rendre d'un usage plus familier pour le commun des hommes, les bienfaits de la *Vaccine*, je croirai avoir beaucoup fait pour l'humanité.



MANUEL DES PARENS, OU LETTRE

A une mère sur les moyens préservatifs de la petite vérole, par l'inoculation du Vaccin.

Vous me demandez, Madame, quelques éclaircissemens sur la découverte heureuse et fortuite de de la vaccine, dont l'Europe entière retentit depuis quelques années.

Vos questions sur cet objet, me paroissent se réduire à ces trois principales : *la vaccine garantit-elle, à n'en pouvoir douter, de la contagion variolique? quels sont les avantages de la vaccine, comparés à ceux de la petite vérole inoculée? quelles sont les difficultés et les inconvéniens de son procédé?* personne ne révoquera en doute, Md^e^. les avantages d'une méthode qui anéantiroit d'un seul coup, les dangers et les craintes d'un fléau qui détruit lui seul, tôt ou tard, la quatrième partie des hommes : répondre à vos questions d'une manière assurée, c'est

Questions sur la Vaccine.

cependant vouloir vous en convaincre, et l'histoire abrégée de la découverte, suffira je crois, pour vous faire préjuger déjà la solution de la première.

Histoire de la découverte

JENNER, Médecin Anglais, frappé du petit nombre de variolés, et sur-tout des inoculations répétées et infructueuses dans une classe d'habitans du pays où il pratiquoit, rechercha les causes de ce phénomène, dont personne n'avoit encore parlé : il apprit par la tradition la plus ancienne, et sa propre expérience, qu'un tubercule ulcéreux, connu sous le nom de *Cowpox*, et particulier au pis des vaches, étoit contagieux pour les personnes chargées de les traire, lorsque la lésion de l'épiderme, par une altération quelconque, permettoit un contacte immédiat, et pour ainsi dire intérieur des unes et des autres parties; il sut aussi que ces personnes se trouvoient garanties à jamais, par cette inoculation naturelle, d'une récidive, ainsi que de la contagion variolique, qu'il jugea avoir avec cette affection, la plus grande analogie.

Vaccination cōnue des paysans Anglais.

On conjecture que les paysans anglais avoient déjà la pratique d'une espèce de vaccination, dont le but étoit de garantir les Pâtres de leurs vaches, d'une maladie contagieuse pour ces dernieres, lorsque dans la vue de s'assurer de cette vertu préservative, JENNER tenta ses premiers essais : quoiqu'il en soit, ce Médecin, le premier, recueillit les faits naturels, leur en substitua d'autres qui se passèrent devant ses yeux,

et asservit ainsi à une volonté méthodique, la vaccine, jusqu'alors sujette aux circonstances, ou aux caprices de ce nouveau genre d'inoculateurs.

Les épreuves de JENNER, furent consécutivement suivies par les Médecins Anglais les plus célébres, qui les multiplièrent à l'infini, obtinrent toujours les mêmes résultats, et livrèrent à ceux de toute l'Europe, la découverte, après avoir acquis la conviction intime de ses succès : ces derniers, témoins eux-mêmes de faits nombreux, et parfaitement semblables, adoptèrent bientôt, et presque unanimement, une méthode qui doit être considérée comme *la trouvaille la plus belle qu'aient fait dans notre siecle, les sciences utiles.* L'inoculation du vaccin se propagea avec une rapidité étonnante : la bénignité de la maladie, à toutes ses époques, et dans toutes les circonstances, jointe aux inoculations varioliques postérieures, et sans réussite, levèrent toutes les craintes que pouvoient faire naître une maladie nouvelle, et confirment son effet préservatif, d'une façon presqu'irrévocable. Ce fut à ces succès, par-tout les mêmes, que la vaccine dut les secours que lui accorda par-tout aussi l'Autorité. Certitude du préservatif

Mis sur la voie des faits, les Médecins ont depuis trouvé la maladie des vaches en Irlande, dans différens cantons d'Allemagne, le Piémont, etc. On assure même qu'elle a paru à certaines époques dans quelques parties de la France, et *Cowpox* trouvé ailleurs qu'en Angleterre

Il est à présumer qu'elle se retrouvera ailleurs encore ; mais une circonstance bien favorable pour elle, c'est que contagieuse par-tout comme en Angleterre, le peuple à portée seul de voir, et peu propre à observer, principalement dans les campagnes, a par-tout néanmoins acquis la même opinion sur sa vertu préservatrice, que le défaut de regards éclairés, et peut-être autant la division des faits, avoient jusqu'alors empêché de proclamer comme vérité générale et certaine.

Je crois avoir, Madame, levé tous vos doutes sur cette qualité qui rend d'un si grand prix la découverte : je passe aux avantages de la vaccine comparés à ceux de la petite vérole inoculée par les moyens ordinaires.

Inoculation de la petite vérole.

L'inoculation de la petite vérole, apportée des pays chauds dans les nôtres, proscrite en France par des arrêts nombreux, en but à la religion, aux préjugés, aux lois, je dirois presque a la nature même, offroit en effet des caractères révoltans, malgré la diminution des chances défavorables, compagnes de la petite vérole ordinaire.

Tableau comparatif

Son avantage se bornoit au choix du temps, des saisons, des circonstances, car le préservatif étoit lui-même une maladie, et une maladie sujette par fois à des développemens on ne peut plus fâcheux : on voyoit les formes les plus séduisantes, les organes les plus délicats, être souvent les plus maltraités par la petite vérole,

même inoculée, et quelque préparé que fût l'individu à recevoir le virus variolique, quel inoculateur assez hardi, eût osé prédire les suites de sa complication avec des vices héréditaires, ou acquis, dont lui-même pouvoit fort bien ignorer la préexistence ? les récidives *au moins présumées* de la petite vérole naturelle, et les cas rares, à la vérité, où elle paroît épargner le cours entier de la vie, ne devoient-ils pas en outre faire trembler les parens, sur la maladie que, sans nécessité bien démontrée, absolue, indispensable, ils alloient communiquer à leurs enfans, et combien ont été les victimes de cette cruelle prévoyance ?... mais en la supposant même exempte de tous ces inconvéniens, la petite vérole inoculée, n'en étoit pas moins une maladie rebutante et contagieuse, assujettie à des saisons, un âge, des circonstances enfin : l'inoculation étoit néanmoins un grand bienfait dans l'origine, et l'opinion publique, toujours juste avec le temps, commençoit à l'adopter d'une manière unanime, lorsque parut la vaccine que je vais lui comparer.

Inoculation du vaccin.

La vaccine exempte de tous préjugés, n'est sujette à aucun des inconvéniens de la petite vérole inoculée, et présente tous ses avantages. Le temps, les lieux, les saisons, l'âge, tout lui est égal, et ses effets sont les mêmes dans toutes les circonstances : les instans naturellement les plus critiques de la vie, peuvent y être employés sans dangers : l'éruption qu'elle occasionne, bornée

aux seuls lieux où le vaccin a été inséré, n'expose à aucun des hazards de la petite vérole inoculée, et n'a jamais été suivie des difformités et des mutilations si communes à la première; elle n'est pas transmissible par la contagion; elle n'entraîne aucuns désagrémens de préparatifs, de régime, etc. La vaccine enfin, n'est pas à proprement parler, une maladie, et les vaccinés vont, viennent, vacquent à leurs affaires et à leurs plaisirs.

Avantage de la vaccine comme remede dans quelques affections.

La bénignité de la vaccine, en a fait tenter avec fruit, l'emploi dans certains cas, où malgré le même mode d'action, il eût toujours été imprudent, et souvent dangereux de hazarder la petite vérole inoculée. Telles sont une multitude d'affections chroniques, celles entr'autres auxquelles les jeunes personnes sont sujettes, ainsi que les obstructions, qui fréquemment en sont le résultat; le scrophul commençant, la consomption à son premier degré, sur-tout dans les tempéramens lents et phlégmatiques, certaines irritations partielles et bornées, etc. dans lesquelles le mouvement fébrile, et l'excitement local que la vaccine entraîne, peuvent être employés avec avantage, tandis que souvent la maladie eût été aggravée par un effort plus violent de la nature; c'est ce qui la rend encore utile lors de la dentition, et l'on connoissoit les dangers de la petite vérole inoculée ou naturelle, à cette époque de la vie.

Tous ces moyens curatifs s'expliquent aisément par la théorie; mais comment rendre raison de cette qualité préservatrice de l'infection variolique? on a prétendu que la vaccine étoit la petite vérole devenue bénigne chez la vache, et que le bouton qui en résulte, attiroit à lui le levain variolique contenu dans nos fluides, en lui communiquant son caractère de douceur : cette opinion, que les tentatives infructueuses jusqu'ici de l'insertion de la petite vérole chez la vache, paroissent démentir, ne laisse pas d'être spécieuse, et pourroit être fondée; mais cette discussion est bien moins importante pour nous, que la certitude d'un préservatif aussi précieux, et sans chercher à définir son action sur notre économie, respectons le secret de la nature, et contentons-nous de profiter de son bienfait.

Théorie de la vaccine.

Je passe à l'insertion vaccinique sur laquelle roule votre troisième et dernière question.

La vaccine n'est rien du côté opératoire; une lancette ou une aiguille plate, passée sur le bouton ouvert, et chargée d'une petite quantité de l'humeur séreuse qui y est contenue, est portée obliquement entre l'épiderme et la peau, à la profondeur d'une ligne et demie au plus : la petite ouverture doit être de haut en bas un peu déclive : on conseille de laisser séjourner quelques secondes l'instrument, afin de laisser aux vaisseaux absorbans, un petit intervalle pour agir, avant que la seule goute de sang qui flue

Procédé opératoire immédiat.

de la plaie, puisse délayer et emporter avec elle le vaccin qui y est déposé ; on appuie légèrement sur la lancette à sa sortie, pour la nétoyer complettement de toute la matière qu'elle a apportée. C'est ainsi que se transmet la maladie, lorsque la vaccination s'opère de bras à bras, et d'une manière immédiate.

Moyens de conserver le vaccin.

Dans le cas contraire, le moyen à préférer pour conserver au vaccin sa qualité précieuse, consiste à appliquer successivement sur la surface ouverte du bouton, la surface plane de deux morceaux de glace d'égale grandeur, qui, couverts de la matière desséchée, sont réunis, scélés par les bords, et envoyés dans des enveloppes noires, aux lieux où l'on desire transmettre les effets préservatifs de la maladie par la vaccination.

Arrivées à leurs destinées, une particule d'eau froide, projettée sur les glaces désunies, est agitée avec la pointe de l'instrument, jusqu'à ce que les écailles presqu'imperceptibles du vaccin lui aient donné une liquidité tant soit peu gommeuse, dont on fait alors le même usage que dans le premier cas.

Localités de l'insertion.

Dans ces deux circonstances, les localités de l'insertion, pouvant être les mêmes que celles de la petite vérole inoculée, on a néanmoins choisi le bras comme l'emplacement le plus commode du vaccin. On double pour l'ordinaire sur les deux, les petites piquures, pour être plus assurés du succès de l'opération, mais non du

préservatif, car un seul bouton établit une certitude aussi grande que l'éruption la plus étendue : c'est là où se borne toute l'adresse du vaccinateur.

L'opération achevée, les petites plaies recouvertes seulement par les vêtemens ordinaires, mais un peu lâches, sont abandonnées aux soins de la nature : celle-ci se charge de tout le reste, et développe sans le secours de l'art, l'éruption vaccinique dont l'ordre m'amène à vous faire connoître les derniers résultats.

Marche de la vaccine. 1°. *Période d'inertie.*

2°. *Dévelopement des symptômes.*

Durant les deux ou trois premiers jours, la vaccine paroît concentrée, et n'a aucune action visible sur l'œconomie. Dans le courant de la troisième journée, quelquefois au commencement de la quatrième, ou même plus tard, il paroît une petite rougeur et une légere élévation aux cicatricules. On y distingue dès le jour suivant un petit engorgement sous-cutané assez apparent, et il commence à y avoir un peu de demangeaison aux parties vaccinées. Du 5 au 8, les boutons se développent sous l'aspect de vésicules plates, remplies d'une humeur séreuse et brillante qu'un cercle rouge environne : cet instant est pour l'ordinaire accompagné d'un mouvement fébrile souvent à peine sensible, mais toujours de peu de durée. Dès lors la maladie, qui vient de recevoir son impulsion de la nature, acquière une marche plus rapide ; le point noir de l'insertion, déprime le centre d'un tubercule arrondi, qu'une rougeur vive ceint en s'élargis-

sant chaque jour. Du 9 au 10, la pustule augmente, s'applatit à son centre, et se bombe dans son contour : on sent sous la peau qui l'environne, une tumeure circonscrite, d'une dureté médiocre et impassible, que les Auteurs ont désigné sous le nom de tumeur vaccinale, et qui paroît faire un des caractères les plus tranchés de la maladie. L'inflammation est alors à sa plus haute période, il y a tension au bras entier, quelquefois un petit engorgement douloureux des glandes de l'aissele, à raison du voisinage de ces parties, un peu de fièvre, et même quelques mouvemens spasmodiques chez les personnes nerveuses. C'est à ce moment que se bornent tous les accidens de la vaccine, et c'est aussi celui que les Vaccinateurs ont choisi pour recueillir le virus, lorsqu'on desire transmettre à d'autres ses heureux résultats. La pustule est ouverte ; la sérosité limpide se succéde en gouttelettes à la petite piquure, et ne s'échappe jamais au point de vuider totalement le bouton, ce qui est un des signes assurés de la bonté du vaccin, et du temps favorable à prendre la maladie.

Tumeur vaccinale.

Temps indiqué pour recueillir le vaccin.

3°. *Décrois de la maladie.*

Les accidens qui dépendent de la tension inflammatoire, se calment entièrement dès le onzième jour au plus tard, que la maladie commence à décroître : cependant les pustules s'élargissent encore, et leurs aréoles se propagent au loin ; s'il y en a plusieurs au même bras, elles se confondent, et présentent l'aspect d'un léger érésipele, qui souvent couvre la totalité de la partie.

Les boutons prennent à cette époque un blanc mat, purulent, et ne laissent plus fluer, si on les ouvre à cet état, qu'une humeur rousse ou blanchâtre, inepte souvent à reproduire la vraie vaccine, et qu'on ne doit jamais conséquemment employer. Déjà on apperçoit une croute qui jaunit au centre, et chaque jour fait des progrès en gagnant sur la circonférence. Les aréoles s'éclaircissent du 12 au 14[e]. jour, et se terminent les suivans, en repassant d'une manière insensible à la teinte naturelle aux parties.

Il succéde aux pustules vers le 15[e]. jour une galle d'un fauve propre, qui brunit, séche, tombe, et laisse après sa chûte une cicatrice déprimée à son centre, qui représente à peu près l'aspect brillant, et circulairement cizelé de la petite vérole ordinaire. 4°. *Sa terminaison*

Telle est la marche constante de la vaccine, observée chez tous les individus de tous les sexes et de tous les âges; la nature agit d'une façon presqu'uniforme dans tous, pourvu que la vaccine ait été prise et inoculée de la façon convenable.

C'est ici je crois, Madame, l'instant de vous parler d'une circonstance qui, quoique rare, se présente néanmoins quelquefois : il s'agit du cas où il se développeroit, après la vaccination, une maladie analogue à la vaccine, transmissible comme elle, mais ne jouissant pas de l'effet préservatif, et n'étant conséquemment pas celle qu'on desiroit se procurer. On a donné à celle-ci Vaccine hâtive.

le nom de fausse vaccine : je préférerois pour elle celui de vaccine hâtive. Plusieurs causes peuvent concourir à la produire : la première est l'altération du vaccin par les agens extérieurs, l'air, l'humidité, la chaleur, la lumière, etc. après un voyage de long cours ou son ancienneté.

Ses causes. 2°. La récolte d'un vaccin qui auroit déjà acquis un caractère de purulence. 3°. Le mélange du sang, lors de l'ouverture de la pustule, en délayant l'activité spécifique du virus. 4°. Le choix d'un bouton de vaccine hâtive, pour prendre la matière d'une nouvelle insertion. 5°. Enfin, l'inoculation du vaccin sur une personne qui a déjà eu la petite vérole ou la vraie vaccine, et est par là même dans l'impuissance de la reprendre et de la communiquer.

Cette maladie qui, à la vaccine, ne me paroît pas même être, comme on l'a cru, ce que la vérolette est à la petite vérole ordinaire, et qui s'annonce par des symptômes infiniment plus surs et plus constans, ne se présente jamais, lorsque l'insertion s'opère d'une manière immédiate, et qu'il n'existe aucune des circonstances plus haut déterminées. Dans ces cas même, la vaccination ne produit le plus communément, que la petite inflammation que toute irritation simple entraîne. Cependant comme la propagation de cette affection, qui a infiniment de rapport avec la vraie vaccine, seroit à redouter à raison de la fausse sécurité qu'elle occasionneroit, et du tort qu'elle feroit à la maladie préservatrice : quelques

ques caractères tranchés, seront utiles pour la faire distinguer de la première. 1°. La promptitude des symptômes, qui dès le second jour au plus tard, se développent d'une façon rapide, et donnent naissance à une tumeur considérable, avec tension, demangeaison vive et rougeur. 2°. L'arrondissement du bouton qui se termine en pointe, et n'est ni bombé, ni circonscrit également dans son contour. 3°. L'aspect de la maladie, qui au 8e. jour, est déjà celui de la vraie vaccine au 15e. 4°. La siccité de la galle, qui s'opere dans toutes ses parties également, et non du centre à la circonférence ; sa couleur jaune claire, ou foncée, irréguliere dans ses dimensions, qui n'est pas celle de la vraie vaccine, toujours d'un brun propre et parfaitement réguliere dans son contour. 5°. Enfin, une cicatrice plate, malgré la permanence de la galle, souvent plus prolongée, qui représente l'irrégularité de la pustule, après la chûte de la croute vaccinale. Tels sont les signes qui feront aisément reconnoître la vaccine hâtive, et qui exigent la surveillance des parens, principalement s'ils soupçonnent l'existence de quelques-unes des causes que j'ai précédemment annoncées pouvoir lui donner naissance.

Symptômes de la vaccine hâtive.

Du reste, cette affection qui se présente assez rarement, n'assujettit à aucun autre inconvénient, et il ne s'agit plus, une fois sa marche observée, que d'attendre sa cessation, et réité-

rer l'insertion avec une matière dont on se croie plus assuré.

Avant de terminer, Madame, je crois utile de résoudre une difficulté qui, déjà peut-être, s'est offerte à votre esprit, et qui m'a été présentée par le père d'un enfant unique qui desire mettre à profit les avantages de la vaccine pour son fils.

La petite vérole peut elle se compliquer avec la vaccine.

Qu'arriveroit-il dans le cas où l'infection variolique auroit précédé la vaccination, et où la petite vérole viendroit à se développer dans le cours de la maladie? Quoique nous n'ayons pas eu occasion d'observer cette circonstance (qui peut être commune dans un temps d'épidémie variolique) depuis que la vaccine nous a été transmise, les Médecins Anglais qui l'ont fréquemment observée, sur-tout dans les Hospices destinés à ce genre de maladie, ont constamment remarqué qu'il n'y avoit jamais mélange, ni complication de l'une et l'autre maladie : les deux affections marchent, *ainsi que toutes celles qui pourroient survenir à cette époque*, séparément, suivent chacunes les périodes qui les constituent, et se transmettent séparément chacune, par une nouvelle insertion.

Éruption générale.

Lorsqu'une personne vaccinée récemment, est néanmoins transportée dans un de ces foyers de contagion variolique, qui n'est alors que secondaire, et successive, on a observé que souvent la vaccine présentoit une éruption assez étendue, dont tous les boutons paroissoient conserver le type de la vaccine ordinaire, et la communi-

quoient de même par la vaccination ; cette observation qui paroît accroître encore le rapport des deux maladies, offre à-peu-près aussi les seuls cas où l'on ait remarqué cette exception à la règle générale qui établit que l'éruption de la vaccine est bornée à la seule insertion.

Tel est, Madame, le résumé succint de tout ce que les Auteurs ont écrit, et ce que j'ai observé moi-même avec mes confrères sur la vaccine. J'y joins quelques fragmens de notes et d'observations particulières, que j'ai cru nécessaires de présenter séparés du corps de ma lettre: veuillez, Madame, ne faire attention dans ce léger essai, qu'au motif qui me l'a fait entreprendre, et que vous-même vous avez daigné provoquer, et croyez-moi avec, etc.

NOTES.

Page 5 Ligne 6.

Vaccin. Fluide contagieux, transmis de la vache, à l'homme par la vaccination, d'où résulte la vaccine, maladie préservatrice.

Page 6 Ligne 12.

Cowpox. Petite vérole de la vache, de *Cow*, vache, et *Pox*, petite vérole.

Page 7 Ligne 3.

Et presqu'unanimement. Quelques prouvés que fussent les succès de la vaccine, il eût été bien surprenant qu'elle n'eût pas trouvé de controversistes : aussi plusieurs Médecins, *animés par différens motifs*, se sont-ils prononcés contre elle, avant que la pratique leur eût

permis d'en connoître les résultats par eux-mêmes, moins encore de les apprécier.

La mauvaise foi et les faits controuvés de ceux qui ont prétendu annihiler les fruits de la découverte, ont été assez mis en évidence, pour ne pas m'occuper à les réfuter; la majeure partie d'entr'eux, plus raisonnable en apparence, tout en accordant des faits qu'il étoit impossible de démentir, ont paru jetter des craintes sur l'intromission dans l'être d'un germe morbifique, qui *pût un jour se réveiller après avoir été assoupi durant un temps, et produire des accidens dangereux dans l'œconomie.*

Si les vaccinations naturelles, tellement anciennes qu'on ne peut déterminer le temps où remonte l'origine de la maladie; si cinq ans d'une pratique plus générale, et un relevé comparatif et exact de la viabilité des personnes vaccinées, bien à l'avantage de ces dernières, si l'innocuité enfin de la maladie chez la vache, établie comme fait certain, et de temps immémorial, qui doit au moins faire par analogie, présumer la même qualité sur l'espèce humaine; si toutes ces raisons ne suffisent pas pous réduire cette objection à sa juste valeur, il ne nous restera plus qu'à considérer avec eux, l'influence des autres contagions connues sur l'homme : cette analogie qui peut seule, ainsi qu'eux, nous guider dans cette recherche, nous mettra certainement à même de connoître l'importance qu'on doit attacher à cette opinion, et les craintes que doivent inspirer les vaccinations nombreuses qui couvrent actuellement une partie de l'Europe.

Les virus contagieux se divisent en deux classes bien distinctes. La première comprend ces affections chroniques incurables, ou longues au moins *sans les ecours de l'art*, ne gardant aucun type régulier dans lours développemens, et laissant constemment un levain actif, et prêt à se reproduire sous les formes qui lui sont propres, jusqu'à la guérison entière. Les vices vénériens,

dartreux, psoriques, cancereux, scorbutiques, scrophuleux, etc. sont de ce nombre, et leur action est assez connue.

La seconde classe renferme un genre de maladies aigues, rapides dans leurs marches, se terminant bien où mal, et *sans le secours de l'art*, dans un temps très-borné, connu toujours régulier, et ne laissant après elles aucuns vestiges qui puissent un jour influer sur la vitabilité de l'être, quelques-unes d'elles susceptibles rarement de paroître plus d'une fois dans le cours de la vie : la peste, la coqueluche, la dissenterie, la petite vérole, la vérolette, la rougeole et toutes les fièvres éruptives contagieuses, lui appartiennent : d'après tous les symptômes de la vaccine, qui mettra en doute que cette affection, *nouvelle pour nous*, ne doive leur être ajoutée ? et peut-on après cela redouter son *influence illimitée* sur notre œconomie, lorsqu'on la voit fixée indispensablement dans un ordre qui, passé son action très bornée, n'a plus la moindre part aux différentes causes qui régissent le reste de la vie ?

Page 7 Ligne 20.

Postérieures et sans réussite. On feroit des volumes, si l'on vouloit citer les contr-épreuves faites à toutes les distances et dans tous les lieux où la maladie a été portée ; nous avons répété à plusieurs reprises, et par les divers moyens connus, l'insertion de la petite vérole chez les sujets vaccinés, et nous n'avons constemment obtenu que l'inflammation légere, et la petite cicatrice, résultat commun de toute petite incision ordinaire.

Page 9 Ligne 29.

Naturellement les plus critiques. On conçoit qu'il seroit au moins imprudent d'employer la vaccine durant le cours de quelques maladies accidentelles. On ne devroit cependant pas balancer son usage, dans le cas d'une épidémie variolique dangereuse, et toutes les fois enfin que l'ensemble des deux maladies présenteroit moins de

chances fâcheuses que l'affection pernicieuse qu'on desireroit éviter.

Page 11 Ligne 21.

La vaccine n'est rien du côté opératoire. Une légere égratignure faite avec une épingle, ou tout autre corps aigu ou tranchant, remplit la même indication que la lancette, sur-tout si l'on met en contact immédiat la pustule ouverte, avec la petite déchirure. Cette méthode, que j'ai employé moi-même avec succès, peut contribuer à rendre la vaccine plus générale, en ôtant ce que l'instrument a de désagréable, et permettant aux pères et mères d'être eux-mêmes les vaccinateurs de leurs enfans.

Page 14 Ligne 15.

C'est aussi celui. Les Médecins Français ont trop limité le moment propre à recueillir le vaccin, car il est certain qu'on peut le faire dès que la vésicule contient un peu de liqueur, jusqu'à l'instant où la matière commence à acquérir un léger caractère de purulence; quelques Vaccinateurs l'ont même employé dans cet état, avec succès; mais il seroit à craindre de produire une vaccine hâtive, et il faut autant que possible par cette seule raison, s'en abstenir.

Page 15 Ligne 13.

Qui brunit, séche et tombe. Il seroit dangereux d'accélérer la chûte de cette galle, car on a vu cette imprudence suivie d'ulcères graves, ce qui n'arrive jamais lorsque la chûte est abandonnée à la nature.

Page 15 Ligne 18.

Telle est la marche. Plusieurs circonstances qui se sont développées d'une manière assez constante, et dont personne n'a encore fait mention, me paroissent cependant mériter l'attention des observateurs d'une maladie nouvelle.

La première est la *progression diuturnale* de la vaccine : j'appelle de ce nom l'espèce de pas régulier que fait la maladie tous les 24 heures, après les 72 qui, dans les cas ordinaires suffisent pour la faire paroitre;

ainsi c'est presque à l'heure de l'insertion que se font tous les progrès sensibles de la vaccine. Les personnes nerveuses m'ont offert cette observation d'une manière encore plus marquée.

La seconde regarde la parution précoce de la maladie prise d'un sujet et transmise à un plus jeune, et son retard dans le cas inverse. Cette remarque a été à peu près constante dans notre pratique.

3°. Enfin, on a cru s'appercevoir que la vaccine étoit plus active chez les personnes blanches, délicates, que dans les brunes à peau rugueuse, mammelonnée, etc. et que le cercle inflammatoire étoit beaucoup moins étendu dans ces dernieres. Quelques variatious paroissent néanmoins contrarier cette règle; mais je crois pouvoir assurer que la maladie fait d'autant plus de progrès, que la personne eût été davantage affectée par la petite vérole, et ce sont les enfans de parens extrêmement maltraités par elle, et pour qui on pouvoit redouter, par une analogie sensible, le même sort, chez lesquels la vaccine s'est constemment développée avec plus d'énergie.

Page 16 Ligne 2.

Vaccine hâtive. Les noms de vaccine fausse et bâtarde qu'on a donné à cette affection, ne présentant aucune idée précise, j'ai cru pouvoir leur substituer avec avantage celui de vaccine hative, qui offre par lui-même un des caractères essentiels de la maladie, et qui même, à proprement parler, présente lui seul, d'une manière assurée, son type certain et constant.

Page 16 Ligne 28.

Avec la vraie vaccine. Les divers symptômes de la vaccine hâtive ne me paroisseut pas dépendre, comme l'ont cru quelques-uns, d'une irritation particulière et spécifique. Les causes qui la produisent, les circonstances qui concourent à sa parution et la promptitude de

son développement, tout me porte à penser qu'elle est due au même agent introduit dans l'œconomie, mais qui par une raison qnelconquc, ayant perdu une partie de sa force active, nc peut plus exécuter qu'un effet local et *rapide*, par là même qu'il ne lui est pas nécessaire d'attendre sa réaction sur le système entier, pour opérer.

Page 20 Lignc 18.

Ainsi que toutes celles. C'est encore ici un des champs de bataille où s'excriment longuement les anti-vacciois-tes; mais en offrant le préservatif assuré d'une affection dangereuse, il eût été ridicule de présumer qu'elle devoit garantir de toutes les maladies qui pourroient succéder à son iovasion dans l'être. Il est néanmoius heureux qu'aucune d'elle n'en soit aggravée : la rougeole étant épidémique parmi nous, une grande partie des vaccinés en ont été atteints; plusieurs enfans ont éprouvé dans le même instant le travail de la dentition, et ces trois affections réunies, n'ont présenté ni plus d'accidens graves, ni moins de bénignité, que si elles eussent attaqué les sujets à diverses époques de la vie.

Page 19 Ligne 3.

Le rapport des deux maladies. On sait que la petite vérole étoit par fois sujette à une seconde pousse, et le Docteur DESGRANGES vient de l'observer dans la vaccine : les ébullitions vésiculaires, scarlatines et ortiées qui étoient les symptômes d'une petite vérole bénigne, s'offrent souvent dans la nouvelle affection, et il est peu de Vaccinateurs auxquels les unes ou les antres ne se soient présentées. la vaccine hâtive a dans quelques cas, infiniment d'analogie avec le seul bouton, qui succéde chez les sujets variolés, à uoe inoculation nouvelle, et quelques observations concourent eucore à rendre ce dernier rapport plus intime. Avons-nous donc réellement forcé les maux à s'anéantir eux-mêmes, et ce pas fortuit dans la cure d'une maladie terrible, ne nous conduira-t-il pas à des données dont nos neveux ont tout à espérer?

FIN.

INSTRUCTION
SUR
LA VACCINE.

Seconde édition.



A AUTUN,
DE L'IMPRIMERIE DE PIERRE-PHILIPPE DEJUSSIEU.

M. DCCC. IV.

LE COMITÉ CENTRAL DE VACCINE

ÉTABLI A AUTUN,

à M. M. les Curés, Maires, Desservans, Chirurgiens, Instituteurs, etc. de son arrondissement.

MESSIEURS,

En vous adressant l'instruction publiée par son Président, le docteur THEVENOT, *le Comité pense qu'il est de son devoir de vous rappeler l'intérêt des personnes confiées à votre administration et à votre zèle, et la volonté expresse du Gouvernement, pour la propagation d'une découverte qui ne va rien moins qu'à l'anéantissement d'un fléau qui dévaste chaque année nos villes et nos campagnes : suffisamment éclairés et instruits sur le bienfait inappréciable qui vous est offert, le Comité ne doit plus chercher qu'à vous pénétrer de ces vérités,* 1.° *que la vaccine préservatrice de la petite vérole, n'est pas elle-même à proprement parler, une maladie, et n'en entraîne aucune avec elle ;* 2.° *que l'intention du Gouvernement est que toutes les vaccinations soient gratuites pour les indigens ;* 3.° *que des récompenses nationales sont promises à ceux qui auront le plus contribué à étendre la méthode préservatrice ;* 4.° *que les Administrateurs sont responsables envers l'Etat et les parens, de leur négligence à remplir ce devoir ;* 5.° *que les vaccinations de bras à bras offrent un effet d'action plus assuré*

que celles transmises au moyen des verres ; 6.° qu'enfin les personnes de l'art doivent spécialement surveiller la marche de la vaccine, pour ne pas concourir par une négligence impardonnable à la propagation de la vaccine non préservatrice, et entretenir conséquemment dans l'esprit des parens une dangéreuse sécurité.

Le Comité de vaccine en vous considérant, Messieurs, comme ses collaborateurs les plus utiles et les plus zèlés, ne doute pas que vous n'employez toute votre influence et vos moyens pour faire participer vos concitoyens aux secours que leur tend un Gouvernement bienfaisant et protecteur : en diminuant ainsi, Messieurs, les chances fâcheuses de la vie, vous aurez la gloire d'avoir bien mérité de la génération actuelle, et porté vos travaux jusqu'à la postérite.

Nous vous Saluons, Messieurs,

avec toute la considération possible,

au nom du COMITÉ,

J. J. BALLARD, D. M. *Secrétaire.*

EXTRAIT
DE L'HISTOIRE
DE LA VACCINE,
MÉTHODE DE L'INOCULER;
Les symptômes et la marche du bouton vaccin,

Adressé par le Comité de Vaccine de la Sous-Préfecture d'Autun, en forme d'instruction, aux Pasteurs et Chirurgiens des différentes Communes qui n'auront pas été à même de suivre les progrès et les étonnans succès de cette découverte.

Depuis douze cents ans, la petite vérole (fléau destructeur, autant qu'il paroissoit indestructible) dévaste le monde, décime la population, et dégrade une partie de ceux qui échappent à sa mortelle influence : il y a tout lieu de présumer qu'elle a été inconnue aux Grecs et aux Romains, puisqu'aucun ancien médecin de ce temps ne nous en a laissé la description; que Pline en faisant l'énumération des maladies nouvelles n'en parle pas, et que d'ailleurs les historiens grecs et latins ne font point mention d'hommes dont la face soit tachée par quelques cicatrices. On sait seulement que les Arabes l'apportèrent en Égypte, lorsqu'ils en firent la conquête sous le calife Omar, qu'elle se répandit avec eux dans tous les pays où ils portè-

rent leurs armes, leur religion et leur commerce, savoir : dans l'Égypte, dans la Syrie, la Palestine, la Perse, la Lycie, le long des côtes de l'Afrique, et de-là en Espagne, d'où elle passa avec les Européens, dans toutes les autres parties du monde connu. Rhazès, médecin Arabe, qui vivoit dans le neuvième siècle, et après lui Avicene, sont les premiers de tous les auteurs qui nous restent, qui aient traité de cette maladie avec exactitude.

Depuis long-temps on a cherché en vain les moyens de modérer les effets de cette redoutable contagion : enfin de la tendresse maternelle, ou plutôt de l'intérêt, suivant la pensée de Voltaire, naquit l'inoculation, expédient heureux à la vérité, pour mitiger les effets du virus variolique, et employé de temps immémorial dans les pays voisins de la mer caspienne, et particulièrement en Circassie, d'où les Turcs et les Persans tirent leurs plus belles esclaves. Pratiquée en 1673 pour la première fois à Constantinople, introduite et répandue en 1721 en Angleterre par milady Wortheley Montagu, après y avoir soumis son fils et sa fille; admise en France seulement en 1754, où malgré l'autorité des médecins les plus recommandables qui s'en étoient déclarés les plus zèlés partisans, ce bienfait alors inappréciable étoit bien loin encore, (sur-tout dans les classes placées au-dessous de l'opulence) d'être converti en pratique générale.

Quoiqu'il fût bien prouvé que l'inoculation fût un moyen de mitiger les effets du virus variolique, on cherchoit cependant un agent (bien plus puissant encore) capable d'en préserver : Loob crut l'avoir trouvé dans l'union intime du soufre et du mercure. Boerhaave dans l'amalgame du mercure et de l'antimoine ; l'Évêque Berkley attribuoit à l'usage de l'eau de goudron la vertu de préserver de la petite vérole ou au moins de la rendre bénigne : leur croyance fut trompée, mais leur espoir déçu pour un temps, ne devoit pas tarder à se réaliser.

Une espèce de bouton connu en Angleterre sous le nom de cowpox, et en France sous le nom de vaccine, a son siége aux trayons des vaches de certaines provinces d'Angleterre,

telles que dans le Glocestershire, les comtés de Wits, Sommerset, de Bukingam, de Devron, de Hants, etc. (*) qui par le contact du pus qu'il renferme, se reproduit dans des circonstances données sur l'homme, passoit d'après une ancienne souvenance des habitans de ces mêmes contrées, pour le préservatif de la petite vérole. Cette opinion vulgaire, qui jusque là n'étoit qu'une vieille tradition, a obtenu la sanction de l'expérience, et brille de tout l'éclat de la vérité, par les soins, informations, recherches et expériences multipliées qu'à faites le Docteur *Édouard Jenner* de la ville de Berkeley, depuis l'année 1778, jusqu'en 1799, qu'il en a publié le résultat qui constate, 1°. que la vaccine garantit de la petite vérole; 2°. que le vaccin en passant d'un sujet à un autre, se reproduit sans éprouver d'altération; 3°. que la vaccine ne se communique pas par ses effluves, c'est-à-dire qu'elle n'est point contagieuse, et qu'elle ne se propage que par la vaccination. *Pearson* fut le premier qui, après l'auteur de cette découverte, s'occupa de vérifier la faculté anti-variolique de la vaccine par l'inoculation de la petite vérole humaine, et ne put également parvenir à communiquer celle-ci aux sujets qui avoient eu autrefois celle des vaches.

Le docteur Woodeville placé à la tête d'un hôpital de Londres affecté spécialement à la petite vérole naturelle et inoculée, commença ses expériences à la fin de Janvier 1799, et déjà au mois de Mai suivant il rendoit compte au public de 600 inoculations vaccines pratiquées par lui, dont 400 consécutivement soumises à l'épreuve variolique, y avoient complétement résisté.

La fondation de l'institut de vaccine à Londres, le 2 Décembre 1799, et les premiers écrits de Jenner, de Pearson, de Woodville, imprimèrent un grand mouvement parmi ceux qui,

(*) Ce bouton a été nouvellement découvert sur les tettes des vaches de la Lombardie, de la Romelie, de l'Albanie, de la Macédoine, des États-Unis de l'Amérique et des environs de Constantinople; et le vaccin originaire de Lombardie est la source de toutes les vaccinations faites en orient, comme celui d'origine Anglaise l'est de celles faites en occident.

par caractère ou par état, s'occupent de tout ce qui peut améliorer la condition des hommes; cette impulsion se propagea rapidement d'Angleterre en Allemagne, en France et successivement dans toutes les autres parties de l'Europe, et bientôt par les soins éclairés de M. de la Rochefoucault-Liancourt, une souscription fut ouverte à Paris, et en 1800 un Comité de vaccine y est institué, à la tête duquel se trouvent les plus célèbres médecins de la capitale : depuis cette époque ce comité n'a cessé de répéter les expériences de Jenner, Pearson, Woodeville, de répandre la vaccine, et de correspondre avec les médecins les plus éclairés et autres comités établis à son exemple dans les différentes parties de l'Europe, qui s'occupoient également à vérifier la vertu anti-variolique de la vaccine. Jusqu'à ce jour il ne lui est parvenu aucun fait contraire aux propositions qu'avoit avancées le célèbre Jenner; enfin convaincu tant par ses propres expériences, que par celles de tous les médecins de l'Europe, il fit imprimer son rapport en Frimaire an 11, dans lequel il est démontré jusqu'à l'évidence, qu'il n'y a pas une partie du globe, (puisqu'elle a été introduite en Afrique, en Asie et en Amérique, et pratiquée avec les mêmes succès) où la vaccine n'ait été expérimentée, et partout trouvée préservative, et non moins bénigne dans ses effets actuels, qu'innocente dans ses suites.

« A la vue de succès aussi constans, aussi prodigieux, aussi » universels, dit le Comité dans son rapport, l'homme le » plus prévenu, le Pyrrhonien le plus obstiné, doit être frappé d'étonnement et d'admiration : que peut-on en effet » opposer encore de bonne foi à cette série de faits innombrables et partout identiques, bien que recueillis dans mille » climats divers, et par une multitude d'hommes différens » d'esprit, de talens, d'opinions : où pourroit être la collusion ? Par quels motifs, par quels moyens pouvoit-elle » s'établir? mais s'il répugne de penser, s'il est absurde de » croire que presque tous les médecins de la terre aient pu, » d'intelligence, concevoir le projet insensé de tromper leurs

» contemporains dans une matière où les hommes de toutes
» les classes sont juges compétens; comment concevoir que cha-
» cun d'eux ait pu se tromper lui-même, sans qu'aucun, après
» plusieurs années d'expériences et d'observations, ait encore
» pu reconnoître son erreur? »

Il y a trois ans qu'on vaccine à Autun; on a inoculé à deux fois différentes la petite vérole à l'enfant qui y a été vacciné le premier, sans pouvoir lui communiquer cette dernière maladie; on y compte déjà un grand nombre d'enfans vaccinés, et aucun de ceux qui l'ont été avec succès, n'a été atteint de la petite vérole qui y a regné l'année dernière, et qui y est encore répandue dans le moment actuel, car il en est de la vaccination comme de l'inoculation de la petite vérole; la vaccination n'a aucun effet sur celui qui a eu la petite vérole; il en est de même de l'inoculation. L'on trouve également quelques sujets réfractaires à la vaccination; les inoculateurs avoient également observé des sujets qui n'étoient pas susceptibles de prendre la petite vérole par inoculation. Un père de famille de la commune de Lucenay, atteint de la petite vérole qui y regnoit épidémiquement cette année, m'a assuré que dans le moment où sa petite vérole étoit plus contagieuse, avoir fait coucher avec lui son enfant vacciné l'année dernière, sans avoir pu lui communiquer sa maladie.

Deux enfans de la commune de S. Symphorien de Marmagne furent vaccinés en l'an 11; depuis cette époque la petite vérole y a enlevé quatorze enfans; les habitans voulant vérifier par eux-mêmes si ces deux enfans n'étoient plus susceptibles de prendre cette maladie, les ont fait coucher et manger avec ceux qui en étoient atteints, et même leur ont écrasé des pustules sur les bras sans pouvoir la leur faire prendre; les habitans de cette commune, alors convaincus de la propriété anti-variolique du vaccin, viennent de faire vacciner 60 de leurs enfans, par MM. Fragniere et Bazin, qui y sont retournés et y ont vacciné le restant des autres enfans.

Jenner nous dit avoir inoculé sans succès la petite vérole à

des sujets qui avoient pris la vaccine au pis de la vache depuis plus de dix, vingt, à cinquante ans : il n'y a donc plus de doute que la vaccine ne soit un préservatif assuré de la petite vérole.

Craindra-t-on que la vaccine donne lieu à de nouvelles maladies? On n'a point observé de maladies particulières aux provinces d'Angleterre où elle est indigène, et il n'a paru aucune maladie nouvelle sur plus d'un million d'individus vaccinés dans toutes les parties du globe.

Craindra-t-on que la vaccine expose à des suites fâcheuses, d'après l'opinion fausse, que la petite vérole est nécessaire pour débarrasser le sang d'un levain qu'on y suppose né avec nous. La petite vérole est une maladie nouvelle, elle ne date que de quelques siècles; les Romains et les Grecs ne l'ont point connue, comme nous l'avons dit plus haut; elle ressemble aux autres maladies contagieuses, puisqu'il n'y a aucune observation qui prouve que la petite vérole ait été produite en Europe sans contagion, qu'elle se communique comme elle par l'air, par les corps interposés, et par le contact immédiat; elle étoit inconnue en Amérique avant Ferdinand Cortèz qui en fit la conquête, et elle n'a été portée au Groënland qu'en 1733 : on assure que la petite vérole est encore inconnue à la nouvelle Hollande. Les Grecs si renommés par la beauté de leurs formes. Les Romains, si célèbres par leur courage, avoient-ils le sang moins pur, étoient-ils moins robustes que nous. Les Américains, les Groënlandois sont-ils moins sujets aux infirmités, et vivent-ils plus long-temps depuis qu'on leur a fait le cadeau de ce funeste dépuratif qui moissonne la septième partie au moins de leur population, d'après les ravages qui y fait cette cruelle maladie, favorisée dans ses effets meurtriers par le climat et le régime.

Craindra-t-on d'inoculer avec la vaccine, les maladies constitutionnelles auxquelles seroient sujets les individus dont on emprunte le vaccin? cette objection frappe également l'inoculation de la petite vérole; mais l'expérience des inoculateurs

leur a démontré que jamais on avoit introduit en inoculant la petite vérole, le vice constitutionnel de l'enfant dont on empruntoit ce virus : il en est de même de la vaccination. La commission de vaccine de Milan rapporte qu'on a pris du vaccin sur des personnes qui avoient en même temps la galle, l'on n'a inoculé que la vaccine ; chez des individus, la petite vérole s'étant manifestée en même temps que la vaccine, dans l'hôpital de Londres par rapport à certaines circonstances topographiques, Woodeville prit d'un côté du vaccin ne donna que la vaccine, prit dans les autres boutons du virus variolique et ne donna que la petite vérole; l'humeur vaccin est donc homogène, n'a que les qualités qui lui sont propres, et ne se mêle point avec le sang, ni avec les autres liqueurs animales.

Préférera-t-on les avantages que présente l'inoculation à ceux de la vaccination? Le parallèle que nous allons faire des uns et des autres suffira pour convaincre de la préférence que doivent accorder à ce dernier moyen le père et la mère tendre, l'homme impartial et dégagé de tout esprit de parti. 1°. L'inoculation donne la petite vérole, à la vérité moins dangereuse que la naturelle, et ses plus ardens partisans conviennent qu'il en périt un sur cinq à six cents qui s'y soumettent; 2°. l'inoculation en donnant la petite vérole, les constitutions ocultes de l'air qui rendent cette maladie si meurtrière, peuvent agraver celle qui est inoculée; 3°. La petite vérole inoculée peut altérer les traits de la figure, et même offenser quelques organes précieux, tels que les yeux, lorsque l'éruption des boutons est considérable; 4°. l'inoculation exige une préparation, et la petite vérole qui en est la suite, est souvent assez forte pour retenir au lit; 5°. il y a des époques de la vie, des saisons, des maladies pendant lesquelles il seroit imprudent d'inoculer la petite vérole; 6°, l'inoculation entretient la petite vérole et la répand.

1°. La vaccination au contraire ne donne aucune maladie, il est rare qu'elle occasionne un accès de fièvre de douze à

vingt-quatre heures, et l'on ne peut encore citer sur plus d'un million de vaccinés, un seul individu mort des effets de la vaccine; 2°. la vaccine agit si légèrement sur la constitution, qu'elle n'est point soumise aux influences de l'air, puisque la vaccination pratiquée dans tous les pays, dans tous les climats, dans toutes les saisons, a eu la même marche et le même succès; 3°. la vaccination ne produit de boutons qu'autant que l'on fait d'insertions, et la vaccine se borne à la partie où on l'inocule et ne peut par conséquent nuire à la beauté du visage; 4°. il n'y a point de préparation, point de régime, point de remèdes avant ni après la vaccination, à moins que le sujet que l'on veut vacciner soit malade, il suffit seulement d'éloigner les causes de maladies ou d'indispositions; 5°. on ne connoît point de circonstances impérieuses où il y ait du danger d'inoculer la vaccine, quoiqu'il soit prudent de la suspendre pendant la dentition et sur la fin de la grossesse; 6°. la vaccine n'est point contagieuse, elle ne se communique que par l'insertion, elle tend au contraire à extirper la petite vérole.

Mais, dira-t-on, comment peut-il se faire qu'une affection aussi simple, aussi extraordinaire, dont on méconnoît également la nature et le mode d'action, puisse nous préserver d'une maladie grave, avec laquelle on ne lui apperçoit aucune analogie?

On répondra 1°. que c'est précisément parce que ce moyen a des effets inexplicables qui paroissent excéder toutes les bornes de la raison, qu'il devoit plus que tout autre provoquer la défiance et éveiller les préventions des gens de l'art de tous les pays; cependant persuadés par l'évidence des résultats, et entraînés par les expériences multipliées à l'infini, la presque totalité des médecins les plus renommés, et les plus sages, n'ont pu s'empêcher de rendre hommage à la vérité, en reconnoissant que la vaccine est un préservatif assuré de la petite vérole.

2°. L'esprit de l'homme a ses bornes; toutes les fois qu'il a voulu s'élever à la connoissance des causes premières, il

n'a enfanté que des hypothèses qui l'ont toujours écarté du chemin de la verité, et l'ont conduit d'erreur en erreur. Quoiqu'on ne puisse pas connoître la nature et le mode d'action du vaccin, il ne s'en suit pas de là qu'on doive rejeter ce moyen préservatif, quand il est confirmé par l'expérience. Connoît-on mieux les principes du miasme variolique, la cause cachée de l'atmosphère qui rend la petite vérole épidémique et meurtrière? Connoît-on mieux la nature et la cause des fièvres intermittentes? Explique-t-on mieux la vertu fébrifuge du Quinquina, les effets somnifères de l'opium, et la manière d'agir des autres médicamens? Il suffit de savoir que tel remède a réussi dans telle ou telle circonstance, tel ou tel tempéramment, telle ou telle maladie, pour le donner avec sureté dans pareille occasion; le calcul de ces observations et leur comparaison forment la science de la médecine qui exige une étude, une sagacité et une expérience consommées pour éviter toute erreur.

3°. S'il est démontré que la petite vérole par elle-même est une affection presque aussi légère que la vaccine, qu'elle ne devient dangereuse que par les effets des constitutions de l'air, sa complication avec les maladies regnantes, et par le mauvais état des solides et des fluides de ceux qui en sont atteints, on sera moins étonné de la simplicité de son préservatif. Hé bien, il est constant que dans tous les extrêmes des vices de l'air, la petite vérole est non-seulement épidémique, mais encore très-souvent confluente, par conséquent plus grave; qu'au contraire, dans une température moyenne de l'air, elle est pour l'ordinaire benigne; en effet on observe qu'elle est beaucoup moins dangereuse dans tous les pays tempérés que dans les climats très-chauds et très-froids; Henkel rapporte qu'elle fait des ravages singuliers en Égypte et dans le Groënland.

Indépendamment des intempéries de l'air, il y a encore un caractère caché de l'atmosphère, qui influe particulièrement sur le génie de cette maladie, et en rend la propagation plus aisée,

çela est au point que Sydenham (et long-temps avant lui) Baillon ont dit que les fièvres sporadiques qui survenoient pendant une épidémie de petite vérole, avoient un caractère varioleux marqué non par les éruptions, mais par les autres symptômes qu'on y observe, le type et la marche de la maladie; d'un autre côté l'expérience prouve que dans des années très-tempérées, et selon l'ordre naturel, il paroît des épidémies de petite vérole très-meurtrières, qu'elles règnent dans différentes constitutions de l'atmosphère et qu'elles cessent dans une semblable qui leur a donné lieu; ce qui seroit inconcevable si on n'avoit égard qu'à la constitution des temps et non à l'*epidemicorum morborum impetui* d'Hypocrate.

4°. Une autre cause qui rend la petite vérole dangereuse, est sa complication avec les maladies regnantes; Huxam assure avoir vu souvent la fièvre épidémique s'unir à la petite vérole; ce qu'il a sur-tout remarqué dans les années 1740, 1741 et 1745, durant lesquelles regnoit une fièvre épidémique maligne du genre des petechiales, qui attaquoit principalement les matelots, les soldats et les prisonniers, il observa les symtômes les plus remarquables de ces fièvres dans les petites véroles, qui par celà même étoient très-meurtrières, tandis que dans les lieux où cette fièvre maligne n'existoit pas, elles étoient très-bénignes. Il n'est pas rare de voir une fièvre opiniâtre accompagner des petites véroles discrètes et les rendre d'un mauvais caractère; on a également observé que lorsqu'il survient une épidémie de petites véroles quand il y en a une de fièvres inflammatoires, elles sont plus dangereuses qu'à l'ordinaire.

5°. Enfin la malignité de la petite vérole dépend encore de la disposition paticulière du sujet qui la reçoit : c'est un fait hors de doute que le même pus variolique affecte diversement les différens sujets; Hoffman dit avoir traité deux jumelles âgées de quatre ans, prises en même temps de la petite vérole; celle qui étoit grasse eut une petite vérole maligne dont elle mourut le onzième jour, la seconde qui étoit maigre en eut une très-benigne, dont les pustules commencèrent à se dessécher le

neuvième jour, et dont elle guérit parfaitement. Le pus d'une petite vérole confluente paroît différer de beaucoup de celui des discrètes, cependant l'expérience apprend que le pus des petites véroles confluentes a produit des petites véroles très-bénignes et très-douces, qu'au contraire le pus des petites véroles discrètes a quelquefois occasionné des petites véroles d'un très-mauvais caractère : les mémoires de l'Académie des sciences Hollandoise font mention d'une inoculation faite au printemps avec un pus d'une petite vérole discrète, et toutes les précautions requises, qui causa une maladie dans le traitement de laquelle Gaubius eut besoin de tout son savoir et de sa prudence pour sauver le sujet. L'observation journalière démontre que dans une épidémie de petite vérole, dans la même maison, dans la même famille, et le plus souvent dans la même cité les uns ont des petites véroles très-bénignes, d'autres en ont de très-malignes. Il paroît donc d'après tous ces faits que les petites véroles d'un mauvais caractère dépendent plutôt des constitutions de l'air, de leur complication avec les maladies regnantes, et de la trop grande quantité de sang, d'humeurs âcres, des sabures dans les premières voïes, des fautes dans le régime, que de la nature et même de la quantité du miasme variolique, puisqu'en Grèce on introduisoit dans plusieurs parties du corps du pus variolique pour inoculer; la petite vérole qui en résultoit n'en étoit pas moins bénigne : Kirpatrik rapporte qu'en Angleterre on a appliqué sur des criminels condamnés à la peine de mort, trois plumaceaux imbibés de pus variolique, et que tous ont guéri de la petite vérole qu'on leur avoit ainsi inoculé : l'expérience des inoculateurs prouve également que la petite vérole par elle-même n'est point dangereuse, puisqu'ils conviennent tous que les sujets sains, bien portans n'ont besoin d'aucune préparation avant de les inoculer, pourvu qu'on ait l'attention de pratiquer cette opération dans une saison tempérée et lorsqu'il ne règne pas de maladies graves. C'est sans doute d'après tous ces faits confirmés par son expérience que Stoll n'a pas craint de dire que la petite vérole ainsi que la rougéole n'étoient point dangereuses de leur nature.

6°. Il n'est pas possible de démontrer *à priori* l'analogie qu'il y a entre le virus variolique et le virus vaccin, puisque la nature de l'un et l'autre nous est inconnue; mais si l'on fait attention aux symptômes et à la marche de ces deux affections, on ne pourra révoquer en doute leur affinité, car l'éruption de la vaccine est souvent accompagnée chez les sujets nerveux des mêmes symptômes que celle de la petite vérole, tels que mal-aise, bâillement, nausée, quelquefois vomissement, et mouvement fébril; la marche de ces deux maladies se correspond, l'éruption se fait le quatrième jour dans l'une et l'autre, les boutons se développent, croissent de plus en plus, deviennent plus blancs, et à mesure qu'ils grossissent ils devieunent rouges à leur base jusqu'au neuvième jour, puis ils supurent, et enfin le onzième leur dessiccation commence, les galles se forment, tombent à peu près à la même époque et laissent une cicatrice; la vaccine de même que la petite vérole ne se communique pas une seconde fois; c'est sans doute la ressemblance qu'on a observé dans la marche et les syptômes de la vaccine avec ceux de la petite vérole, ainsi que la propriété qu'elle a de préserver de cette dernière maladie, qui lui a fait donner le nom de petite vérole des vaches.

Tous les Gouvernemens convaincus des avantages de la vaccination sur l'inoculation, protègent cette étonnante découverte et cherchent à la propager; en Angleterre, des récompenses honorables sont décernées à Jenner; en France, le Ministre de l'intérieur vient d'ordonner la formation d'un Comité correspondant de vaccine dans chaque chef-lieu de Sous-Préfecture, pour répandre d'une manière plus prompte et plus générale les bienfaits de cette découverte, afin d'extirper la petite vérole, un des plus grands fléaux de l'espèce humaine. Le Comité de vaccine d'Autun a cru qu'il étoit de son devoir, pour parvenir à ce but, de faire imprimer une instruction sur l'histoire de la vaccine, d'en donner les caractères et les symptômes, ainsi que la manière de l'inoculer, afin de convaincre les personnes qui, faute d'être instruites de ce qui se passe,

persévèrent encore dans un doute légitime, et les engager à correspondre avec le comité et à se servir de l'empire qu'ils peuvent avoir sur l'esprit des habitans de la campagne, pour les déterminer à envoyer à Autun leurs enfans qui n'ont point eu la petite vérole. Le comité se fera un plaisir de les vacciner gratuitement, jusqu'à ce qu'il ait eu le temps de faire passer du vaccin à tous les chirugiens de leurs communes, qui imiteront, sans doute, le désintéressement des membres du comité.

Développement de la vaccine sur l'homme.

Les parties vaccinées n'offrent généralement aucun travail bien sensible du premier jusqu'au troisième jour; du quatrième au cinquième, on apperçoit de la rougeur et un peu d'élévation à toutes les piqûres ou à quelques unes seulement; du cinquième au septième, la rougeur est beaucoup plus marquée et il se forme un petit bouton qui a une dépression au centre; sur la fin du septième, le bouton s'étend et présente un bourrelet qui contient une matière limpide déjà très-apparente qui lui donne un coup d'œil argenté, la dépression alors est plus marquée; à cette époque, il paroît autour de chaque bouton un cercle d'un rouge plus ou moins vif que l'on appelle aréole; à ce cercle succède, vers la fin du huitième ou au commencement du neuvième, une inflammation autour des boutons qui présente l'aspect phlegmoneux, à laquelle se joignent de la tension et du gonflement; cette inflammation s'étend le plus souvent à plusieurs pouces autour de chaque bouton, elle confond ensemble quelquefois toutes les aréoles pour ne former qu'une seule et même plaque; depuis la formation des aréoles jusqu'à celle de la plaque, le vacciné a du mal-aise, des bâillemens, mais très-rarement des nausées et même des vomissemens comme dans la variole inoculée; il y a communément de la fréquence dans le pouls, mais rarement de la fièvre qui peut durer un ou deux jours chez les sujets nerveux; le malade se plaint de douleurs aux aisselles, d'une chaleur mor-

dicante, d'une demangeaison vive aux parties vaccinées, de pesanteur aux bras, mais ces symptômes existent rarement ensemble; dans tous les cas, on sent autour de chaque bouton et dans toute l'étendue de la plaque, un gonflement qui est dû à l'engorgement du tissu cellulaire environnant; le bouton a acquis alors tout son développement, et chacune des cellules qui le composent contient une humeur limpide. Du neuvième ou plutôt du dixième au onzième jour la plaque s'éteint, il ne reste plus ordinairement que des éllorescences qui se prolongent quelquefois sur les parties environnantes; vers la fin du dixième ou au commencement du onzième, il se forme une croûte jaunâtre au milieu de chaque bouton, cette croûte noircit du douzième au treizième jour, et elle tombe du vingt au trentième jour, et laisse une cicatrice.

Il y a deux espèces de fausse vaccine, l'une est celle qui se développe sur un individu qui a déjà eu la petite vérole, l'autre est le produit d'une irritation physique.

Dans la première, dès le second jour, au plus plus tard le troisième, la piqûre s'enflamme, il se forme tout de suite une vésicule très-irrégulière qui commence à sécher le sixième jour, elle ressemble à un bouton ordinaire, quelquefois à une simple plaie; la croûte en est toute formée le huitième ou le neuvième jour, mais l'aréole en est aussi vive que dans la vraie, elle dure aussi long-temps, seulement elle paroît de meilleure heure; la demangeaison est très-forte, les aisselles sont douloureuses, les glandes axillaires enflées, les bords du bouton ne sont jamais élevés en bourlet, ils sont aplatis, inégaux; la matière qu'il contient n'est limpide que pendant un espace de temps très-court, il n'y a point d'élévation dans les chairs qui l'environnent, cependant la croûte qui s'est formée de si bonne heure ne tombe pas plutôt que celle de la vraie vaccine.

Dans la seconde espèce de fausse vaccine, dès le jour même ou le lendemain on apperçoit une élévation de la portion de l'épiderme soulevée par la pointe de la lancette, une rougeur vive sur cette portion, et un suintement puriforme aux

lèvres de la plaie; le deuxième jour la rougeur est beaucoup diminuée, la portion de l'épiderme est blanche, plus saillante que la veille, il y a une rougeur dans le tissu cellulaire qui conscrit la petite plaie. Du deuxième au troisième jour la portion de l'épiderme convertie en bouton par la supuration, et élevée en pointe, se crève et laisse suinter un pus opaque jaunâtre, auquel succède une croûte jaune qui tombe le cinquième ou le sixième jour, et qui est suivie quelquefois d'un ulcère profond difficile à guérir; mais il reste alors, à cette époque, une rougeur assez intense avec dureté dans le tissu cellulaire voisin, léger gonflement de la peau, accroissement sensible du cercle rouge, mais jamais d'aréole ni de douleur sub-axillaires : d'après la description de ces deux fausses vaccines, il est facile de les distinguer de la vraie, ce qui est important, puisqu'elles ne préservent pas de la petite vérole.

VACCINATION.

On doit prendre du vaccin du huitième au dixième jour, à l'époque où le bouton est entouré d'une aréole vive et bien formée; (*) s'il existoit un commencement de croute au milieu du bouton, la matière ne seroit pas sure; car, à cette époque, elle a perdu sa limpidité, sa transparence, et elle est devenue jaunâtre et puriforme; quand la vaccine est naturalisée dans un endroit, il faut l'inoculer de préférence de bras à bras, c'est-à-dire, de l'individu vacciné à l'individu à vacciner, parce que le vaccin n'a pas le temps de s'altérer; on doit prendre ce fluide dans les boutons qui sont encore intacts, qui n'ont pas été ouverts, soit par l'instrument, soit par accident.

Pour prendre le vaccin, on pique légèrement avec la pointe

(*) A Londres on ne prend point le vaccin après le huitième jour; plutôt on le prend plus on est sur de réussir, parce qu'il a plus d'activité, pourvu toutefois qu'il soit visqueux et non aqueux, ce qu'on reconnoîtra facilement si on en prend une guttule entre ses doigts; cette qualité est indispensable pour l'heureux succès de l'inoculation.

d'une lancette différens endroits du bourrelet en évitant de faire venir du sang, parce qu'en se mêlant avec le vaccin il l'altéreroit; on voit à l'instant même sortir des piqûres quelques gouttelettes d'une sérosité limpide dont on humecte l'extrémité de l'instrument.

La piqûre pour vacciner doit être faite très-superficiellement entre l'épiderme et la peau, des piqûres profondes font venir du sang qui peut rejeter en dehors le vaccin qu'on a introduit. Lorsque la piqûre est faite on doit y laisser un instant séjourner la lancette et ne la retirer qu'en appuyant avec le doigt sur le lieu de la piqûre comme pour y essuyer l'instrument. Cette méthode est préférable à toute autre, et on pratique depuis trois jusqu'à six piqûres sur les deux bras; (*) si le sujet qu'on se propose de vacciner est sain et bien portant, la vaccination n'exige aucune espèce de préparation; s'il ne l'est pas, il est avantageux de rétablir sa santé; si, pendant le cours de la vaccine, il ne survient aucun accident étranger, il n'est pas nécessaire de donner de médicamens au vacciné, ni de le soumettre à un régime particulier, il suffit alors d'éloigner de lui les causes de maladie ou d'indisposition.

Tous les temps, tous les âges paroissent favorables à l'inoculation de la vaccine, mais il est plus prudent de ne vacciner les enfans que depuis deux mois de leur naissance, et de suspendre cette opération pendant le travail de la première et de la seconde dentition.

La manière la plus convenable pour conserver le vaccin dans son intégrité et l'envoyer au loin, est de le déposer sur deux

---

(*) Nous engageons nos correspondans à vérifier le procédé de MM. *Labouisse*, Chirurgien-major du quatrième Régiment des Cuirassiers, et *Heurteloup*, membre de la commission, qui ont obtenu de vrais boutons vaccins en délayant dans l'eau froide sur une lame de verre, jusqu'à consistance de syrop, la poudre d'une croûte vaccine, et si la vaccine ainsi inoculée conserve sa vertu préservatrice en soumettant le sujet vacciné par cette méthode à des contre-épreuves.

carrés de verre poli. Lorsque le vaccin y est placé, on les applique l'un sur l'autre et on en lute ensuite les bords avec de la cire, puis on les renferme dans du papier; pour employer le vaccin ainsi conservé, on le délaye avec une goutte d'eau froide bien limpide avec la lancette jusqu'à ce qu'il n'ait plus qu'une consistance légérement épaisse et on en charge la lancette avec laquelle on doit faire les piqûres.

NOMS

De MM. les Membres du Comité central d'Arrondissement établi à Autun.

AUTUN, M.M.

De Fontanges, *Archev. Ev.*
Creuzé, *Sous-Préfet.*
Jarriot, *Maire par intérim.*
Thevenot, *D. M. Président.*
Ballard, *D. M. Secrétaire.*
Brochot, *Inspecteur-forestier.*
Raffatin, *ex-Maire.*
Gagnard, *D. Chirurgien.*
Groult, *Directeur du Collége.*
Roché, *Curé de S. Lazare.*
Tripier aîné, *Chirurgien.*
Defontenay (Paul).
Pignot, *D. Médecin.*
Brunet, *Curé de N. D.*
Fragniere, *D. Médecin.*
Delatoison, *Avocat.*
Bazin, *Chirurgien.*
Champeaux-Saucy, *Maire de Curgy.*
Dhugon, *Maire de Tavernay.*

Canton de Couches, MM.

Martin, *D. Médecin.*
Bertrand, *Officier-de-Santé.*

Canton d'Epinac, MM.

D'Éguly-Machmahon.
Taillard, *Curé à Sully.*
Delagrange, *Maire à Collonge.*
Piotet, *Officier-de-Santé.*

Canton d'Issy-l'Evêque. MM.

Frapet, *Juge de Paix.*
Picard, *D. Médecin.*
Compain, *Maire à Grury.*
Simon, *Offic. de Santé.*
Dechampoux, *Maire à Cuzy.*

M. M.

Daviot, *Maire à Marly.*
Gentil, *Maire à Monmort.*

Canton de S. Léger-sous-Beuv.
M. M.

Devallery, *Juge de paix à la grande Verrière.*
Dufraigne, *Chir. à S. Léger.*
Delagoute-Monteaugé, *Maire.*
Alexandre, *Propriétaire.*
Dorel, *Offic. de S.*
Bernard, *Notaire à Thil.*

Canton de Lucenay-l'Evêque.
M. M.

Chauveau-Quercize, *Maire.*
Laurent, *Officier-de-Santé.*
Champeaux-Laboulaye, *Maire à la petite Verrière.*
Vielliard, *Chirurgien à Cussi.*
Mariller, *Chirurgien.*
Lami, *Maire à la Selle.*

Espiard, *Maire à Sommant.*
Bardeau père et fils, *Offic. de Santé à Roussillon.*
Grassot, *Notaire à Cussy.*

Canton de Mêvres, MM.

Fichoh, *Percepteur.*
Alyot, *Maire à la Chapelle.*
De St. Felix-Thyroux, *Propriétaire à Brion.*
Bretin, *Maire à Brion.*
Delameloise, *Maire à S. Symphorien-de-Marmagne.*
Thomas, *Juge de paix par int.*

Canton de Montcenis, MM.

Suchet, *Chirurgien.*
Derain, *Officier-de-Santé au Creusot.*
Michon, *Offic. de S. à Blauzy.*

Pour copie conforme,

B. THEVENOT, *Président.*

J. J. BALLARD, *Secrétaire.*

885 VACCINE. — BALLARD (J.-J.). Manuel des parens, ou Lettre, à une mère sur les moyens préservatifs de la petite vérole, par l'inoculation du vaccin. *Autun, Dejussieu*, 1801, 24 pp. [*Ens.*] : **Instruction** sur la vaccine. Sec. éd. *Autun, Dejussieu*, 1804, 22 pp., en 1 vol. demi-v. vert romant. 300 fr.

Réunion de 2 opuscules rares.

Chez Durta[...]
Cat XXIX
Nov. 1947

